

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CRICQ-CHALOSSE

REUNION DU MERCREDI 31 MARS 2021

Convocation du 24 mars 2021

ORDRE DU JOUR :

- 1) Délibération : SYDEC – Projet HERCULE
- 2) Délibération : proposition offre d'achat terrain
- 3) Vote subvention aux associations
- 4) Location licence IV
- 5) Questions diverses

L'an deux mil vingt et un et le trente et un mars, à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de Mme Aimée LABORDE, Maire.

Présents : Aimée LABORDE, José DUPOUY, Rosine BATS, Rémi LASSALLE, Arnaud ETCHEVERRY, Sandrine GAVELLE, Jean-Charles DANDIEU, Fabien DUFAU, Céline NOUARD, Jean-Michel COMMARRIEU, Sylvie LABORDE, Michel TASTET, Nadine THIBAudeau et Olivier GAULIN.

Procuration : Cédric CASTAGNOS à Aimée LABORDE

Secrétaire de séance : Rémi LASSALLE

20 h 30 : DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière réunion par M. Rémi LASSALLE, et la signature par les membres du Conseil municipal présents.

1) Délibération : SYDEC – Projet HERCULE

EDF a annoncé le lancement du Projet Hercule qui a vocation à rationaliser et démanteler sa structure en 3 groupes distincts :

- La branche EDF Bleu, comprenant l'ensemble des activités nucléaires et le transport de l'électricité assuré par RTE.
- La branche EDF Azur qui aurait en charge la gestion des barrages hydroélectriques.
- La branche EDF Vert qui regrouperait la branche commerciale, les énergies renouvelables, la distribution (ENEDIS) et les services Dalkia.

Le 21 janvier dernier, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), a adopté une motion contre ce projet, compte tenu des risques importants liés à ce démantèlement, notamment sur la notion de péréquation tarifaire et solidarité territoriale auxquelles nos concitoyens sont extrêmement attachés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE

D'approuver la motion contre le projet HERCULE.

Vote : 15 POUR

2) Délibération : proposition offre d'achat terrain

Suite à la mise en vente du terrain et de la grange communaux, M. COTE, agent immobilier pour l'agence ORPY a fait une proposition de rachat de 30 000 €.

Mme le Maire doit entamer la négociation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette proposition.

Vote : 15 POUR

3) Vote subvention aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer les montants des subventions pour l'année 2021 aux associations :

	Commune	SCCA
ACCA	250,00 €	250
LES AINES ST-CRICQUOIS	250,00 €	250
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	250,00 €	
BOULE ST-CRICQUOISE	250,00 €	250
COMITE DES FETES	250,00 €	250
COOPERATIVE SCOLAIRE	250,00 €	
CRICQUENA	250,00 €	
ASSOCIATION GYMNASIQUE VOLONTAIRE	250,00 €	250
SECTION LOCALE ANCIENS COMBATTANTS	250,00 €	
UNION SPORTIVE ST-CRICQUOISE	1 500,00 €	250

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accepter les propositions de Mme le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

VOTE : 14 POUR, 1 CONTRE.

4) Location licence IV

En raison de la pandémie et de l'absence d'activité des associations, le prix de la location de la licence IV est de 1 500 € pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, cet ajustement du prix de la location.

VOTE : 15 pour, à l'unanimité.

5) Questions diverses

La boule St-Cricquoise

Suite avec un entretien avec le Président de la Boule St-Cricquoise, Eric LABORDE et Didier LART, Mme le Maire a présenté aux membres du Conseil municipal, leur projet relatif à la couverture d'un des terrains de pétanque.

Eglise

Il a été constaté, à plusieurs reprises, que le chauffage de l'église ne fonctionnait plus normalement. Il serait nécessaire de contacter une entreprise pour la réhabilitation des installations.

Logement communal

Mme BEYRIERE a donné son préavis. L'appartement sera disponible à partir du 15 avril, mais après 30 ans de location, il sera nécessaire d'effectuer maints travaux pour la prochaine location.

SIETOM

Le SIETOM a fait l'acquisition d'un broyeur pour les déchets verts. Il nous propose de le déplacer dans chaque commune avec un de leurs agents.

Cette action nous permettra de transformer les déchets verts en paillage nécessaire aux plantations.

Le planning sera établi par leurs soins.

Cimetière

Nous prévoyons l'installation d'un robinet supplémentaire à l'entrée du nouveau cimetière.

Puit devant la mairie

Nous allons tenter de réactiver le puit situé devant la mairie afin de nous permettre d'avoir un arrosage moins couteux.

22 h 00 : LA SEANCE EST LEVEE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CRICQ-CHALOSSE

REUNION DU MERCREDI 31 MARS 2021

Convocation du 24 mars 2021

ORDRE DU JOUR :

- 1) Délibération : SYDEC – Projet HERCULE
- 2) Délibération : proposition offre d'achat terrain
- 3) Vote subvention aux associations
- 4) Location licence IV
- 5) Questions diverses

L'an deux mil vingt et un et le trente et un mars, à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de Mme Aimée LABORDE, Maire.

Présents : Aimée LABORDE, José DUPOUY, Rosine BATS, Rémi LASSALLE, Arnaud ETCHEVERRY, Sandrine GAVELLE, Jean-Charles DANDIEU, Fabien DUFAU, Céline NOUARD, Jean-Michel COMMARRIEU, Sylvie LABORDE, Michel TASTET, Nadine THIBAudeau et Olivier GAULIN.

Procuration : Cédric CASTAGNOS à Aimée LABORDE

Secrétaire de séance : Rémi LASSALLE

20 h 30 : DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière réunion par M. Rémi LASSALLE, et la signature par les membres du Conseil municipal présents.

1) Délibération : SYDEC – Projet HERCULE

EDF a annoncé le lancement du Projet Hercule qui a vocation à rationaliser et démanteler sa structure en 3 groupes distincts :

- La branche EDF Bleu, comprenant l'ensemble des activités nucléaires et le transport de l'électricité assuré par RTE.
- La branche EDF Azur qui aurait en charge la gestion des barrages hydroélectriques.
- La branche EDF Vert qui regrouperait la branche commerciale, les énergies renouvelables, la distribution (ENEDIS) et les services Dalkia.

Le 21 janvier dernier, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), a adopté une motion contre ce projet, compte tenu des risques importants liés à ce démantèlement, notamment sur la notion de péréquation tarifaire et solidarité territoriale auxquelles nos concitoyens sont extrêmement attachés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE

D'approuver la motion contre le projet HERCULE.

Vote : 15 POUR

2) Délibération : proposition offre d'achat terrain

Suite à la mise en vente du terrain et de la grange communaux, M. COTE, agent immobilier pour l'agence ORPY a fait une proposition de rachat de 30 000 €.

Mme le Maire doit entamer la négociation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette proposition.

Vote : 15 POUR

3) Vote subvention aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer les montants des subventions pour l'année 2021 aux associations :

	Commune	SCCA
ACCA	250,00 €	250
LES AINES ST-CRICQUOIS	250,00 €	250
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	250,00 €	
BOULE ST-CRICQUOISE	250,00 €	250
COMITE DES FETES	250,00 €	250
COOPERATIVE SCOLAIRE	250,00 €	
CRICQUENA	250,00 €	
ASSOCIATION GYMNASIQUE VOLONTAIRE	250,00 €	250
SECTION LOCALE ANCIENS COMBATTANTS	250,00 €	
UNION SPORTIVE ST-CRICQUOISE	1 500,00 €	250

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accepter les propositions de Mme le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

VOTE : 14 POUR, 1 CONTRE.

4) Location licence IV

En raison de la pandémie et de l'absence d'activité des associations, le prix de la location de la licence IV est de 1 500 € pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, cet ajustement du prix de la location.

VOTE : 15 pour, à l'unanimité.

5) Questions diverses

La boule St-Cricquoise

Suite avec un entretien avec le Président de la Boule St-Cricquoise, Eric LABORDE et Didier LART, Mme le Maire a présenté aux membres du Conseil municipal, leur projet relatif à la couverture d'un des terrains de pétanque.

Eglise

Il a été constaté, à plusieurs reprises, que le chauffage de l'église ne fonctionnait plus normalement. Il serait nécessaire de contacter une entreprise pour la réhabilitation des installations.

Logement communal

Mme BEYRIERE a donné son préavis. L'appartement sera disponible à partir du 15 avril, mais après 30 ans de location, il sera nécessaire d'effectuer maints travaux pour la prochaine location.

SIETOM

Le SIETOM a fait l'acquisition d'un broyeur pour les déchets verts. Il nous propose de le déplacer dans chaque commune avec un de leurs agents.

Cette action nous permettra de transformer les déchets verts en paillage nécessaire aux plantations.

Le planning sera établi par leurs soins.

Cimetière

Nous prévoyons l'installation d'un robinet supplémentaire à l'entrée du nouveau cimetière.

Puit devant la mairie

Nous allons tenter de réactiver le puit situé devant la mairie afin de nous permettre d'avoir un arrosage moins couteux.

22 h 00 : LA SEANCE EST LEVEE